

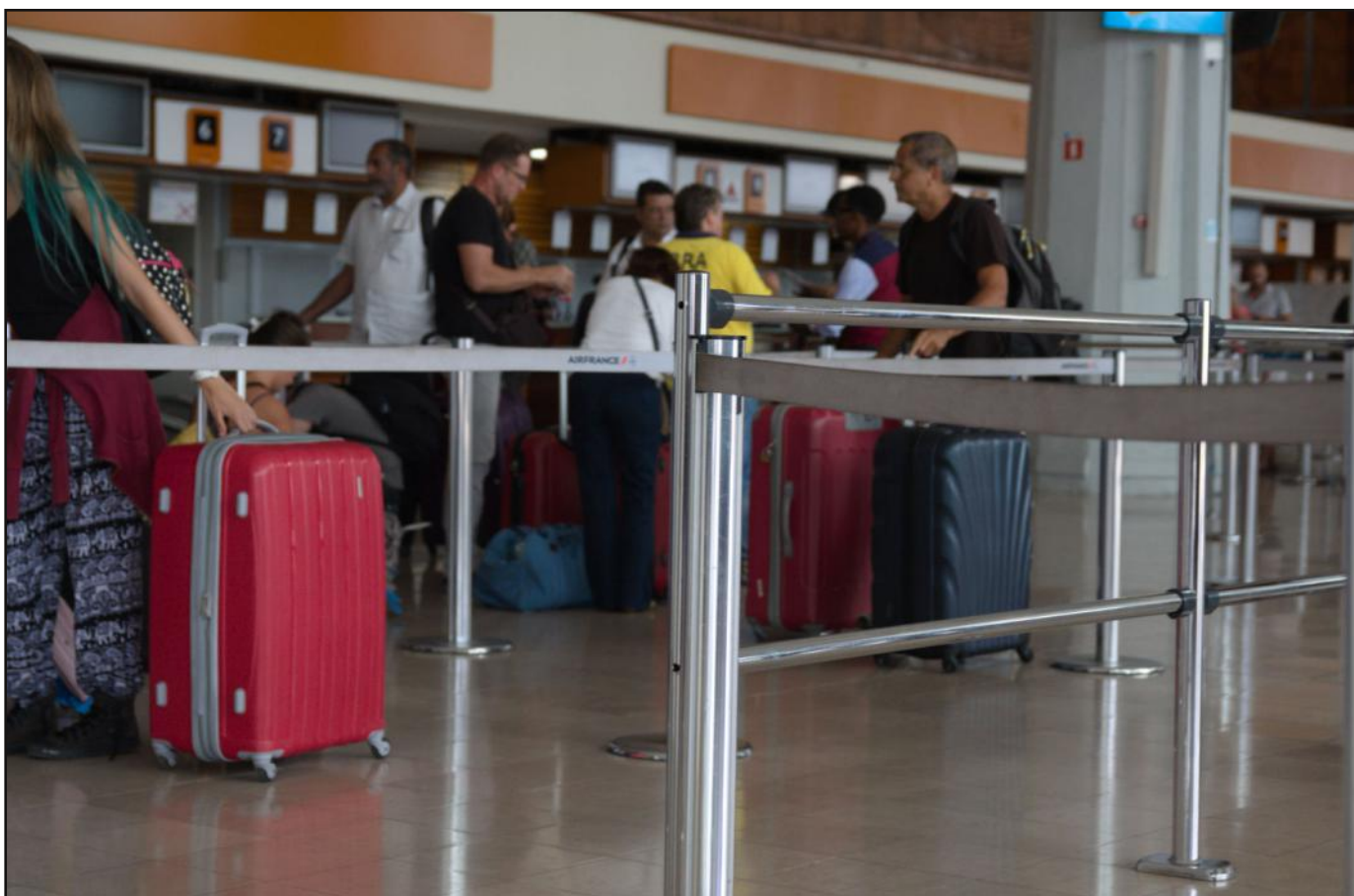
# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19201 - 74ÈME ANNÉE

Conséquence d'une politique qui refuse le droit au peuple réunionnais de développer son pays

## La Réunion reste un pays d'émigration



La tendance amorcée par le lancement du BUMIDOM dans les années 1960 est toujours bien présente à La Réunion. Entre 2011 et 2016, la population a augmenté de 0,6 % par an alors que la différence entre les naissances et les décès aurait dû provoquer une hausse de 1,2 % par an. Cet écart s'explique par des départs bien plus nombreux que les arrivées dans notre île, qui reste donc un pays d'émigration.

L'INSEE a publié jeudi le numéro 146 de sa revue INSEE-Flash. Il porte sur l'étude des chiffres du recensement à la date du 1er janvier 2016. L'INSEE annonce qu'à l'époque, La Réunion avait 852.900 habitants, soit 24.000 de plus qu'en 2011. L'INSEE indique que c'est l'accroissement naturel, différence entre les naissances et les décès, qui est le moteur de cette hausse, avec une moyenne de 9.800 par an. Mais cet accroissement naturel correspond à 1,2 % de la population, alors que la

croissance annuelle moyenne du nombre d'habitants est de moitié, 0,6 %.

La différence s'explique par un solde migratoire négatif. Les émigrants sont plus nombreux que les immigrés. La différence entre nombre de départs et celui des arrivées est donc chaque année en moyenne de 4.900.

**Effets du BUMIDOM**

Cette tendance a été fortement amorcée sous l'impulsion de l'État. Dans les années 1960, les effets de l'abolition du statut colonial dans le domaine sanitaire ont commencé à agir pleinement. La Réunion n'était plus un des pays les plus pauvres du monde, ravagé par la malnutrition et le paludisme comme dans les années précédentes la création du PCR en 1959. En conséquence, la population a commencé à augmenter fortement. C'est une situation que l'Europe a vécu au cours du 19e siècle, et qu'elle a géré en créant notamment des colonies de peuplement en Amérique, en Afrique et en Australie.

Cette hausse de la population devait être un atout pour le développement de La Réunion. Mais au lieu de l'accompagner en structurant l'économie pour que cette nouvelle main d'œuvre puisse produire des richesses, les gouvernements français ont préféré organisé l'exil de la jeunesse pour qu'elle travaille à créer de la richesse en France. Cette émigration était planifiée par le BUMIDOM. La fin du BUMIDOM n'a pas marqué celle de l'émigration de masse. D'autres organisations accompagnent aujourd'hui le départ de milliers de Réunionnais chaque année.

En Martinique et en Guadeloupe, les effets de cette politique ont pour effet un vieillissement accéléré de la population. L'émigration vers la France existait déjà avant le BUMIDOM, qui a donc amplifié ce phénomène. Les chiffres du recensement publiés jeudi par l'INSEE montrent que ces deux pays ont perdu des habitants entre 2011 et 2016. La population de la Guadeloupe est désormais en dessous de 400.000, tandis que la Martinique accueillait 376.000 habitants en 2016. La somme de la population de ces deux pays est donc inférieure à celle de La Réunion. Les politiques migratoires des gouvernements français ont donc transformé radicalement ces pays qui avaient une dynamique comparable à celle de La Réunion, en des

	Population municipale au recensement 2016	Population municipale au recensement 2011	Population municipale au recensement 2006	Taux de croissance annuel moyen entre 2011 et 2016	Taux de croissance annuel moyen entre 2006 et 2011
	nombre			en %	
Nord / Cinor	204 304	197 883	190 624	0,6	0,8
Saint-Denis	147 920	145 347	138 314	0,4	1,0
Sainte-Marie	33 160	29 962	30 596	2,0	-0,4
Sainte-Suzanne	23 224	22 574	21 714	0,6	0,8
Ouest / TCO	214 073	211 448	199 457	0,2	1,2
Le Port	34 810	37 558	38 148	-1,5	-0,3
La Possession	32 973	30 911	26 242	1,3	3,3
Saint Leu	33 697	31 837	28 969	1,1	1,9
Saint-Paul	105 482	103 916	99 291	0,3	0,9
Trois-Bassins	7 111	7 226	6 807	-0,3	1,2
Sud	307 770	297 025	277 602	0,7	1,4
Civis	180 729	174 310	163 501	0,7	1,3
Les Avirons	11 471	10 705	9 180	1,4	3,1
Etang-Salé	14 230	13 530	13 266	1,0	0,4
Petite-Île	12 236	11 573	11 282	1,1	0,5
Saint-Louis	53 220	52 523	49 455	0,3	1,2
Saint-Pierre	84 169	80 356	74 480	0,9	1,5
Cilaos	5 403	5 623	5 838	-0,8	-0,7
Casud	127 041	122 715	114 101	0,7	1,5
Entre-Deux	6 894	6 285	5 713	1,9	1,9
Saint-Joseph	37 629	36 401	33 509	0,7	1,7
Saint-Philippe	5 235	5 031	5 030	0,8	0,0
Le Tampon	77 283	74 998	69 849	0,6	1,4
Est / Cirest	126 777	122 225	114 279	0,7	1,4
Bras-Panon	12 722	11 838	11 028	1,5	1,4
La Plaine-des-Palmistes	6 365	5 354	4 518	3,5	3,5
Saint-André	55 628	55 090	51 817	0,2	1,2
Saint-Benoît	38 142	35 733	33 187	1,3	1,5
Sainte-Rose	6 520	6 792	6 664	-0,8	0,4
Salazie	7 400	7 418	7 065	0,0	1,0
LA REUNION	852 924	828 581	781 962	0,6	1,2

pays vieillissants.

## Généralions gâchées

L'importante vague de départs que connaît La Réunion est bien évidemment liée au chômage. Faute d'une politique de développement, l'économie réunionnaise offre peu d'alternatives aux jeunes. Le statut de fonctionnaire est devenu une référence, alors que le secteur privé est marqué par des salaires majoritairement proches ou égaux au SMIC, avec peu de perspectives d'évolution. À cela s'ajoutent des emplois en nombre insuffisant, ce qui place souvent les jeunes dans l'obligation de partir s'ils ne veulent pas rester des précaires toute leur vie.

C'est sans doute là que se situe une des conséquences les plus importantes de l'intégration de La Réunion à la France. Car les politiques mises en place sont décidées à Paris, or les intérêts parisiens ne sont pas ceux du peuple réunionnais. Ce dernier n'a jamais eu la responsabilité de gérer lui-même des questions aussi fondamentales que l'emploi et plus largement celle du choix d'un modèle de développement.

Ceci a conduit à l'impasse actuelle, qui traduit un gâchis considérable. La Réunion est un pays doté de richesses humaines et naturelles considérables, et c'est pourtant un pays d'émigration.

M.M.

## Edito

# Loi Egalim : le gouvernement est-il contre les monopoles ?

**E**n 2017, le gouvernement avait lancé les Etats généraux de l'alimentation. Cette manifestation était placée sous le signe de la démocratie participative. L'objectif était de recueillir des propositions qui pouvaient s'intégrer dans un projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi Egalim.

Le 2 octobre dernier, la loi avait été adoptée par l'Assemblée nationale. Elle contenait plusieurs avancées visant à la préservation de la biodiversité. L'une d'entre elles autorisait la vente de semences paysannes. Cette initiative portait un coup contre un monopole. La vente de semences est en effet une rente comme des grands groupes comme Monsanto. Cette situation leur permet de placer des agriculteurs sous leur dépendance, et conduit également à l'appauvrissement de la biodiversité car les semences vendues sont de variétés limitées.

Ainsi, l'autorisation de vente de semence paysanne offrait une alternative aux agriculteurs, aux collectivités et aux particuliers en leur donnant accès à d'autres produits, ce qui aurait donné un moyen supplémentaire de protéger la biodiversité. Offrait, car le Conseil constitutionnel a censuré l'article de loi en question, ainsi que 22 autres sur les 93 de la loi Egalim. La saisine de cette juridiction vient d'un groupe de 60 sénateurs LR. Pour les associations de défense de l'environnement, nul doute que le poids des lobbies a joué pour arriver à ce résultat.

Cet exemple montre bien les limites du système actuel. Il peut prétendre lancer une grande opération de consultation citoyenne, intégrer les propositions faites et même aller jusqu'à faire voter une loi tenant compte du résultat de la consultation. Mais en dernier ressort, il a toujours la possibilité de garder la main en bloquant tout changement. Il suffit que 60 sénateurs ou 60 députés ne soient pas d'accord avec le texte pour qu'il soit annulé en s'appuyant sur une faille dans la rédaction de la loi. C'est là que la responsabilité du gouvernement, organisateur de l'opération de démocratie participative, et de sa majorité parlementaire sont posées : comment ont-ils pu voter un texte susceptible d'être remis en cause par le Conseil constitutionnel ?

*J.B.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

La rubrique "Café-péi" rassemble contes et nouvelles évoquant La Réunion, à parution les mardis et samedis durant la pause estivale.

Pour ceux qui n'ont pas plus de vacances que le bout de leur ongle, ceux qui n'ont pas les sous marqués pour sauter la mer, mais qui ont envie de s'échapper un peu sans billet d'avion ni bateau vomis, pour ceux-là d'abord, ces récits qui tentent de proposer une autre façon de voir l'île, avec l'espoir d'agrandir les paysages, d'ouvrir des perspectives : défense et illustration de l'identité culturelle réunionnaise avec, en creux, une mise en garde contre l'acculturation des masses, qu'elle soit affichée ou feutrée.

## La coquille vide (1)

Parmi le petit groupe d'amis que je fréquentais à l'époque, Rémy était celui qui avait coutume de se mettre le plus en retrait, qui était le plus discret, sans affectation, et qui pour autant dans son effacement ne marquait aucune distance vis-à-vis des autres, lui, dont le nom à deux syllabes évoquait les notes d'une mélodie sans commencement ni fin, interrompues, détachées : impromptues, pour reprendre l'illustre métaphore musicale. Un tel caractère semblait propice à faire régner alentour une tranquillité attirante et apaisante, c'est ainsi qu'il avait acquis une influence profonde sur le groupe que nous formions comme sur tous ceux qu'il côtoyait, en vertu de la mystérieuse loi de l'attraction de la vacuité.

Dans cette société moderne où nous sommes de plus en plus contraints à parler haut et fort, à gesticuler, à crier parfois, pour être seulement entendu, il déparait - il déparait avec naturel, bonhomme, avec cette naïveté qui sied aux sages, de sorte qu'il semblait comme étranger à son temps, et que chaque mot qu'il prononçait se teintait d'une couleur inattendue, à la façon de ces couchers de soleil tropicaux sans cesse changeants parmi lesquels moirures et reflets les plus rares se font voir là où l'œil s'y attend le moins.

Aussi, et sans se concerter, nul ne prenait, dans le petit groupe dans lequel nous gravitions, une déci-

sion importante sans, par des moyens détournés parfois, l'air de rien, lui avoir demandé son opinion. Il semblait que dans son univers il avait une assise - le français classique a pour terme "assiette" - telle que nul événement, nulle parole ne pouvaient le chasser hors de lui-même, comme si l'ancien langage des croyants demeurait pour lui approprié, efficace même, en désignant cet état où nous le voyions évoluer par le mot de grâce. Il se pouvait qu'une grâce spéciale sur cette terre lui soit accordée, ce dont il ne semblait pas particulièrement affecté, et par cela même contribuait à en donner l'impression.

À l'un des tournants en épingle à cheveux qui balise la montée qui domine l'Étang-salé-les-Hauts, surgit un portail surmonté d'une toiture d'une bâtisse à peine visible, dont le dessin gravé sur l'azur du ciel semble peu commun dans l'île, toiture d'une inclinaison douce et unique, comme s'il s'agissait d'un toit coupé, d'un mi-toit réalisant, si on peut dire, une contre-courbe par rapport au paysage. (Le promeneur remarque

que les hauts de La Réunion fourmillent ainsi de ces innombrables routes, pleines de rencontres hasardeuses, qui se perdent en chemin puis en sentier, pour finir en sentines dans une végétation qui retrouve ses droits, et absorbe toute trace d'homme, et dont la luxuriance même fait oublier toute présence humaine). Il allait de soi au surplus qu'un tel être habitât un tel lieu, dans un écart dont le nom même représente une dérobade, dont la dénomination se fuit, désigne autre chose dans je ne sais quel imaginaire : à l'Étang-Salé, de mémoire d'homme, il n'y eut jamais d'étang...

Rémy vint à ma rencontre, je lui lançai par dessus le « barreau » un amical :

« -Salut, Rémy... Comment i lé ?

- L'est là, l'est pas là, comme feuille banane », me répondit-il à la manière des Anciens, en esquissant un sourire. Il me fit accueil avec son chapeau beige clair années cinquante, s'épongeant le front d'un revers d'avant-bras, de l'autre, s'agitait un petit livre. Je lui présentai un bouquet pour sa

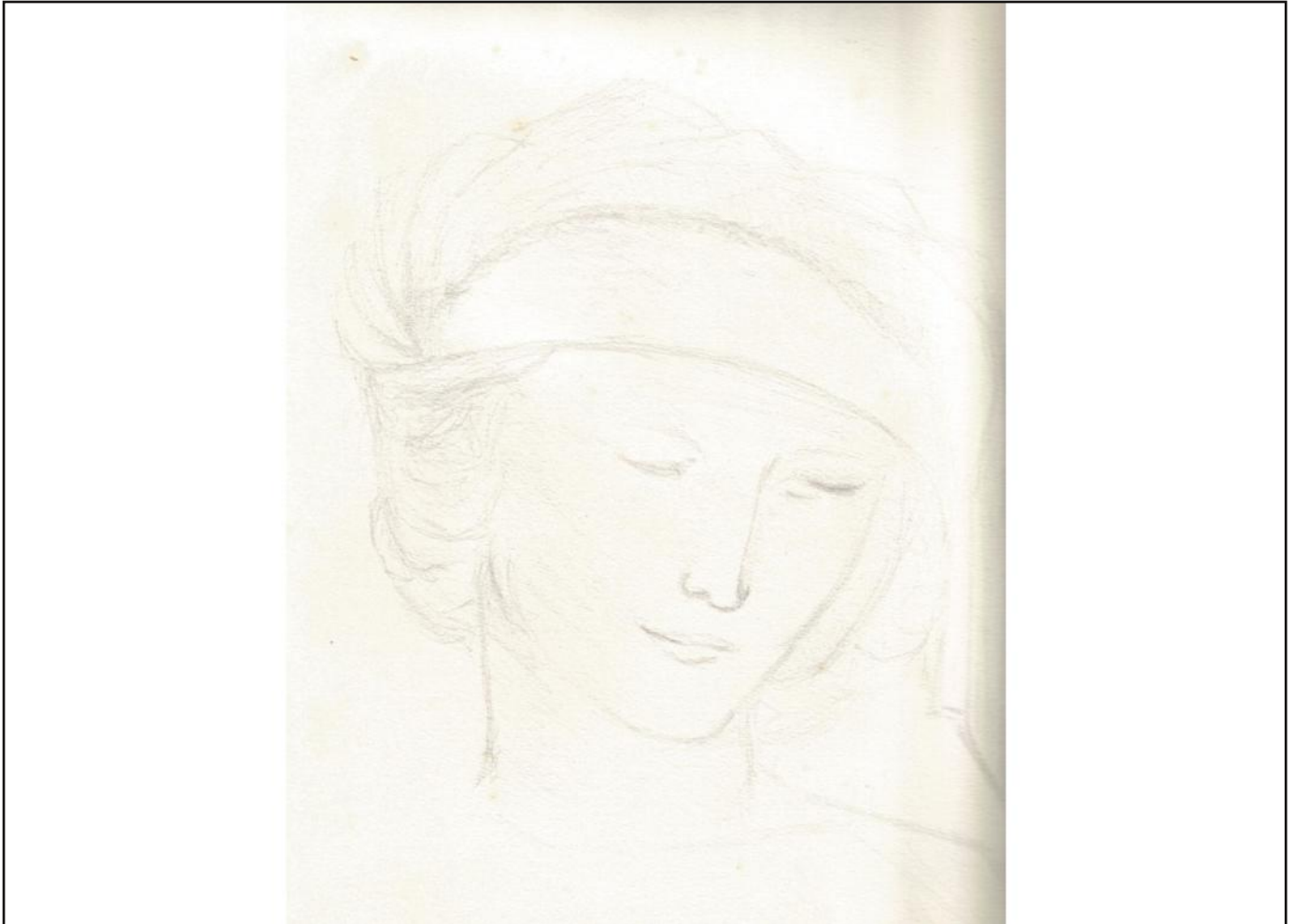
***“L'homme et le monde sont liés comme l'escargot***

***et sa coquille : le monde fait partie de l'homme, il est***

***sa dimension et, au fur et à mesure que le monde***

***change, l'existence (in-der-Welt-sein) change aussi.”***

(Kundéra)



femme.

“Tu sais, ce n’est pas très poli d’entrer dans un jardin avec des fleurs à la main. Je dis ça pour mon jardin, pas pour ma femme. Elle est sortie, d’ailleurs, et je me fais son interprète pour te remercier”, dit-il en me tapotant le dos.

Avec le jeu de la transparence qu’opéraient la terrasse, les portes fenêtrées et les baies vitrées, de l’avant-cour, on voyait à travers la maison : la vue traversait le jardin, pour se fondre dans je ne sais

quelle cavalcade à l’infini de la perspective, jusqu’au point plus flou de l’horizon où elle se dissolvait en une myriade de points lumineux tourbillonnants. C’était toujours une surprise que de pénétrer dans le jardin, puis la case : une surprise de la lumière d’abord ; on eût dit que la maison s’était appropriée le paysage, qu’elle en avait fait son terrain, son espace de jeu. Je me souviens de la marque d’étonnement d’une amie qui s’était écriée dès les premiers pas qu’elle avait fait dans

l’avant-cour : « Le jardin, on ne le voit plus, on est dedans ! » De fait, ce jardin en pente douce, il paraissait à la fois flotter et maintenu en dessous de l’horizon maritime par un curieux effet d’optique. Ainsi jouaient les reflets et les apparences, car de jardin, on pouvait dire que, Rémy, il n’en avait pas - bien qu’il soutenait fermement le contraire...

(Suite au numéro de mardi)

**Jean-Baptiste Kiya**

## In kozman pou la rout

### « Ziska lodèr manzé talèr sar péyan »

Si mi di azot koméla, dann nout sosyété, épi d’ot galman, tout zafèr i transform an larzan. Ali mèm tèrmomète, ali mèm baromète, li mézir lo sho avèk lo fré ; lo dir avèk lo tann, lo bon avèk, lo doulouré avèk sak lé pa, lo mové konm lo bon, lo dogré d’bonèr konm lo dogré d’malèr. Figir azot néna d’moun i dépoz brové pou zot vni propriyétyèr dsi in n’afèr lé la dopi lontan é pèrsonè la zamé bataye pou pran sa pou zot. Bann kapitalis lé for pou sa... Zis in n’afèr moin la obli dir : pèye lodèr manzé ? Oui moin lé dakor ! Mé avèk lo brui mon pyès larzan. Alé ! Ni artrouv pli d’van. Sipétadyé !

# Oté

## Zistoir Dimilyé avèk Grandyab-troizyèm boute

Dèrnyé foi moin la rakont azot kosa l'ariv Fondèr d'plon, avèk Transh Montagn. An touléka moin la rakont azot kosa lé dé konpèr la donn konm ésplyasyon par raport lo movèz pozisyon la trouv azot dodan : anmaré dann kabiné an sosison. Solon zot in bann demoun l'atak azot. Astèr alon oir la suit.

L'avé inn foi pou inn bone foi, mésyé lo foi la manz son foi èk in grinnsèl.

Troizième Sour, Dimilié i di :

« Ekoute : Azot, monte travay ! M'a rèst mon tour, m'a oir kosa bann demoun va fé sanm moin ! Kan v'ariv midi, m'a sonn la klosh pou zot nir manzé ! »

Lo dé bononm i sava, i mont dann la foré éi mète a travaye dir... Dimilyé son tour, i mète manzé o fé : bon manzé siouplé, dori basmati, kari bishik, rougay mang ! Dimilyé i sava pou sonn la klosh.

In gramoune — in vyé gramoune minm, koko prop, gran barb blan — i débark. Lo gramoune i di :

« Moin la fain. Manzé kui na poin lo mètr ! Dimilyé i fé pou répôns :

- Mi sonn la klosh, kank mon dè dalon i ariv, nĩ manz. Prépar out boush, an atandan.

- Out dè dalon i intèrès pa moin d'itou, lo vyé boug i di, moin la fain, mi manz ! Mi manz touttsuit pou touttsuit ! »

E lĩ vè rante dan la kizine ! Dimilyé i arète alĩ :

« Non, viè boug ! Ou iatann toulmoune. Toulmoune i manz ansanm. »

Lo viè gramoune i èsèye pa sote dosi

Dimilyé ! Kosto lo vyé ! For konm in kapor ! Sépa kisa lété ? Sépa in vyé gramoune pou vréman, konm in vyé bransh gouyav la manz kabri maron. Sépa sète... zot i oi zot mèm... sète nana la kë ploté par déyèr an roulo d' korde-la, néna dè korn Touléka té vayan lo gramoune d'après sak mi oi té lo dyab mèm sa.!

Kriké ! Kraké ! Kriké Méseyé ! Kraké Madam !

Mé soman èk Dimilyé lĩ la tonb tar ! Dimilyé la kapaye sa ! La pass in klé malgash dann kolé sa. Aprés, Dimilyé la trape son baton, la fish dan la tér, l'anmar lo gramoune avèk. Par la barbe. La trap lo barb la fé troi tour dann bout baton-Zot i koné baton Dimilyé la, dizon in bèl boo d'fèr, soup konm pa posib, dir konm zot i vére mèm pa zordi dan la natir épi soupl konm in fouète-in gro fouète solamn.

Fondèr-d'plon, Transh-Montagn lé pou travay dann bitasyon : la klosh i sonn, i apèl pou manzé. Inn i di l'ot : la band demoune la pa vni zordĩ, don ? I fo kroir la pa vni.

Zot i ariv anba la kaz : toute lé normal. Dimilyé asiz, trankil. Pti-pti niyaz i pass dann sièl. Sik-sik i shante dann pié manyok. Lodèr kari i ral. Lo dé i trap in zasyèt pou tir manzé ? Zot i vé pass a tab tab mé Dimilyé i kal azot.

Zistoir la pankor fini-troizyèm bout la fini.

*Justin*